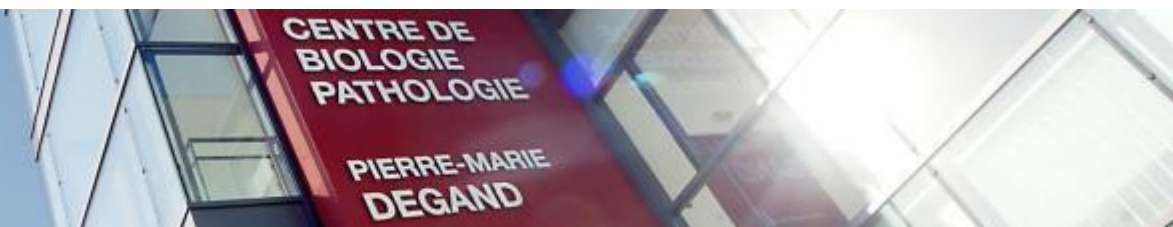


# Pôle de Biologie Pathologie Génétique



## FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS 13 avril 2021

//

### # PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE : données indispensables pour l'interprétation des résultats des dosages de médicaments

Afin de satisfaire pleinement vos demandes d'analyses dans le cadre du suivi thérapeutique et pharmacologique des traitements médicamenteux prescrits et d'optimiser leur interprétation ainsi que les éventuelles adaptations thérapeutiques proposées, nous vous demandons de bien vouloir nous **transmettre systématiquement les informations complémentaires ci-dessous**.

En leur absence, l'interprétation est effectivement limitée voire impossible.

1. DATE ET HEURE DE LA DERNIERE PRISE
2. POSOLOGIE : Dose et fréquence d'administration. - *Par exemple : .... mg le matin, .... mg le midi, .... mg le soir*
3. MODE D'ADMINISTRATION : - *Par exemple : voie orale, intramusculaire, intraveineuse, perfusion*
4. MOTIF DE LA DEMANDE : - *Par exemple : suspicion d'inobservance, inefficacité, effets indésirables, suspicion d'interaction médicamenteuse*
5. TRAITEMENTS ASSOCIES

Ces informations peuvent nous être transmises sur bon libre, ou mieux, **en remplissant la fiche d'enregistrement prévue à cet effet**, disponible sur les fiches analyses de notre catalogue en ligne et intitulée « formulaire de recueil d'informations en pharmacologie et toxicologie » :

[http://biologiepathologie.chru-lille.fr/fichiers/420\\_PRA-FE-TOX-7363\\_0\\_reseignements%20cliniques.pdf](http://biologiepathologie.chru-lille.fr/fichiers/420_PRA-FE-TOX-7363_0_reseignements%20cliniques.pdf)

Pour toute information, vous pouvez contacter le laboratoire de toxicologie :

Tél : 03-20-44-49-60

Mail : [toxicologieetgenopathies@chru-lille.fr](mailto:toxicologieetgenopathies@chru-lille.fr)

### # SEQUENCAGE du SARS-CoV2 : application du MINSANTE 48

Vous avez reçu ou vous serez destinataires du MINSANTE 2021-48 en date du 30/03/2021 relatif au séquençage du SARS-CoV2 : évolution des objectifs et opérationnalisation.

L'annexe 2 précise la liste des laboratoires participant au réseau ANRS, dont le Pôle de Biologie Pathologie Génétique mais, contrairement à ce qui est indiqué, **le CBP réalise bien le séquençage entier du virus par la technique NGS, et cela depuis fin février**. Une demande d'actualisation du tableau sera adressée à la DGS.

Vous pouvez donc nous adresser vos demandes de séquençage dans les indications retenues par la DGS et précisées dans le MINSANTE.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à [secretariatcbp@chru-lille.fr](mailto:secretariatcbp@chru-lille.fr)

Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

Télécopie : 03 20 446 962

[secretariatcbp@chru-lille.fr](mailto:secretariatcbp@chru-lille.fr)

[facturationcbp@chru-lille.fr](mailto:facturationcbp@chru-lille.fr)

[logistiquecbp@chru-lille.fr](mailto:logistiquecbp@chru-lille.fr)

<http://biologiepathologie.chru-lille.fr/>

Page 1 / 1